



Rapport annuel 2012-2013

Mot de la présidente	2
Mot de la directrice générale	3
Notre mission	4
Plan stratégique 2012-2015	5
Rapports des comités	6
La vie associative	8
Agir ensemble pour faire de la santé publique une priorité	11
L'ASPQ en action	12
Devenir et être parents	14
Boissons énergisantes	16
Produits, Services et Moyens Amaigrissants	18
Coalition Poids	20
Coalition tabac	24
Service d'information sur les procès tabac	28
Le Conseil d'administration	30
Notre richesse : nos collaborations	32



Mot de la présidente



Cette année, l'Association pour la santé publique du Québec fête ses 70 ans! Elle souligne également la fin de la première année complète de sa planification stratégique 2012-2015. C'est avec fierté que nous vous confirmons que 80 % des actions prévues pour l'année ont été réalisées, et ce, grâce à une équipe performante et dévouée, dirigée d'une main de maître par notre directrice générale. En lisant ce rapport annuel, vous réaliserez la qualité et la quantité d'activités réalisées et d'avancements obtenus sur plusieurs fronts.

Au cours de l'année, le conseil d'administration s'est réuni à neuf reprises et a adopté 52 résolutions dont voici les faits saillants :

- ▀ ressources humaines ;
- ▀ vie associative.
- Comblent le poste d'administrateur vacant et adoptent un processus de mise en candidature afin d'assurer un ensemble de compétences nécessaires à la bonne gouvernance de l'Association.
- Adoptent une résolution visant à responsabiliser les décideurs, à informer les consommateurs et à limiter la distribution de boissons énergisantes et leurs dérivés. Nos demandes aux autorités compétentes visent à :
 - ▀ interdire la vente de boissons énergisantes aux mineurs ;
 - ▀ limiter les lieux de mise en marché ;
 - ▀ veiller à une application plus rigoureuse de l'interdiction de vente de boissons énergisantes additionnées d'alcool ;
 - ▀ imposer une redevance sur les boissons énergisantes.
- Accordent notre appui à :
 - ▀ Équiterre et à la fondation David Suzuki pour la révision du code de pesticide ;
 - ▀ La Coalition pour le contrôle des armes en communiquant au ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile du Québec notre ferme opposition quant au règlement qui prolongerait jusqu'en 2014 l'amnistie pour ceux qui n'ont pas pris la peine de renouveler leur permis d'armes à feu ;
 - ▀ TRANSIT pour que soit majorées de 1 milliard de dollars par année, pendant les dix prochaines années, les sommes investies dans les infrastructures de transport collectif et actif afin de positionner le Québec

comme un leader en matière de mobilité durable.

- ▀ Adoptent une Déclaration pour des investissements en prévention et en promotion de la santé de manière à positionner les demandes de l'ASPQ dans le cadre de la future politique de prévention en santé.
- ▀ Créent des jurys de sélection pour l'édition 2013 des Prix Jean-Pierre-Bélanger et Paternité.

L'année que nous terminons a connu un lot de défis financiers qui nous ont poussés à réorganiser nos ressources permanentes. Un plan de redressement a été présenté par la directrice générale pour consolider nos acquis et nous permettre d'entreprendre la nouvelle année de manière à assurer l'avenir de l'ASPQ.

Un merci spécial aux administrateurs pour leur engagement, aux membres de l'équipe pour leur dévouement et à nos collaborateurs et partenaires qui nous permettent d'agir avec assurance. Finalement, un merci sincère à nos bailleurs de fonds pour la confiance accordée!

En terminant, je désire remercier tous les acteurs qui ont bâti l'Association pour la santé publique du Québec au cours des 70 dernières années. Ces années ont été marquées par la confiance, le respect, l'implication, le questionnement, les pressions et les revendications. Pour l'avenir, nous continuerons d'agir ensemble pour faire de la santé publique une priorité.

A handwritten signature in blue ink that reads "Lilliane Bertrand".

Lilliane Bertrand, MBA

L'Association tient à remercier :

Mot de la directrice générale

Déjà 70 ans que l'Association pour la santé publique du Québec est engagée dans différentes luttes visant toutes à favoriser le bien-être et la santé pour tous. À la lecture du présent rapport annuel, vous découvrirez par vous-mêmes nos nombreuses réalisations. Ce que j'ai donc envie de souligner ici, c'est le professionnalisme et la détermination d'une équipe passionnée avec laquelle j'ai le privilège de travailler.

À travers la production d'infolettres, de communiqués, de chroniques, de mémoires, de lettres ouvertes, d'appels à l'action, mais aussi grâce à l'organisation d'activités de sensibilisation, aux nombreuses entrevues accordées dans les médias et à notre présence active sur les médias sociaux, nous contribuons à la sensibilisation de l'opinion publique et des décideurs à propos d'un éventail de sujets en prévention et promotion de la santé.

À partir de l'analyse de la science existante et de la vigie que nous exerçons quant aux initiatives les plus porteuses ici et ailleurs dans le monde, nous visons à faire évoluer les différentes politiques publiques. Nous travaillons quotidiennement à vulgariser et à faire connaître l'information pertinente de façon à rendre audible la voix des citoyens et de la communauté de santé publique tout en favorisant une prise de décision éclairée par les différents élus municipaux, provinciaux et fédéraux. Nous sommes particulièrement fiers de l'ensemble de nos interventions qui sont toutes de nature publique et qui sont réalisées selon des principes éthiques et en toute transparence!

D'un point de vue plus administratif, mentionnons que l'année 2012-2013 aura été caractérisée par d'importantes transforma-

tions organisationnelles. Un nouveau plan d'effectifs et un plan de redressement ont été adoptés et mis en œuvre. D'importantes compressions tant du côté des effectifs que du côté des dépenses se sont avérées nécessaires, particulièrement en cette année où les projets qui s'ajoutent normalement aux grands dossiers de l'Association se sont vus reportés ou bien reconsidérés. Un plan de relocalisation s'ajoute aux mesures de transformation en cours.

L'année qui débute sera toutefois caractérisée par des changements positifs. Plusieurs de nos actions se concentreront autour d'objectifs et de mandats bien précis. Certaines façons de faire seront revues et améliorées pour pallier la réduction de certains postes et un accompagnement sera offert aux membres de l'équipe qui acquièrent de nouvelles responsabilités et à ceux qui se joignent à nous pour une période prédéterminée. Finalement, la conception et l'aménagement de notre nouvel environnement de travail s'ajouteront à la réalisation de nos importants projets.

En terminant, un merci sincère à vous tous qui contribuez, chacun à votre façon, à la création de milieux de vie sains et sécuritaires!



Lucie Granger, Adm. A., ASC



- Tous les administrateurs et toutes les administratrices qui s'assurent de la bonne gestion et du développement de l'Association
- L'ensemble des membres de l'équipe interne qui travaillent avec cœur à la poursuite de différents projets
- Tous les bénévoles qui nous offrent leur soutien chaque année

Mission de l'Association

L'ASPQ a pour mission de contribuer à la promotion, au maintien et à l'amélioration de la santé et du bien-être de la population québécoise, à titre de ressource autonome et associative en santé publique. Elle entretient de plus des liens avec les communautés de santé publique québécoise, canadienne et internationale.

Notre vision

L'ASPQ sera reconnue :

- pour sa capacité à mobiliser divers acteurs de la société
- pour l'influence de ses actions sur des enjeux de santé publique au Québec

Nos valeurs

Équité, justice, solidarité

Notre philosophie d'action

L'ASPQ :

- œuvre de façon complémentaire, multidisciplinaire et intersectorielle en regroupant différents acteurs de la société ;
- est un lieu d'expertise, de soutien, de collaboration, d'influence et de changement par la formation, l'information, la promotion et le développement d'approches novatrices en santé publique ;
- est un espace servant de forum et d'interface aux coalitions pour des actions et des prises de position au service de l'intérêt commun de la santé publique ;
- est un lieu d'échanges favorisant l'innovation autour d'enjeux qui mobilisent des gens issus de divers milieux, partageant les mêmes préoccupations.

Priorité 1 :**Le rayonnement de la santé publique**

Dans un contexte où la promotion de la santé passe par l'engagement des décideurs autant que par l'information et la sensibilisation des citoyens, la santé publique a encore une place à prendre dans les débats entourant des projets, des politiques, des stratégies, etc.



**AGIR ENSEMBLE POUR
FAIRE DE LA SANTÉ
PUBLIQUE UNE PRIORITÉ**

Plan stratégique 2012-2015

Priorité 2 :**L'affirmation de l'ASPQ comme un interlocuteur incontournable dans les principaux débats liés à la santé publique au Québec**

Par sa nature multisectorielle et multidisciplinaire, l'ASPQ est le point de rassemblement et de mobilisation naturel des principaux acteurs du milieu, et doit être reconnue comme tel. Il est donc essentiel que l'organisation affirme davantage son rôle de catalyseur. Dans ce contexte, le discours de l'ASPQ doit être concret, pragmatique, dans un effort pour mettre l'accent sur les enjeux prioritaires (*focus*) et sur la recherche de solutions réalistes et applicables.

Priorité 3 :**Le déploiement d'une organisation performante**

L'ASPQ est une organisation reconnue pour son dynamisme et l'expertise de ses employés. Au cours des prochaines années, elle devra mettre à profit son excellence et le savoir-faire de son équipe pour évoluer dans un environnement en pleine transformation, dans lequel les acteurs se multiplient et les ressources se rationalisent.

Il importera de mettre en place les conditions qui permettront à l'ASPQ d'être en mesure de jouer pleinement son rôle et de saisir le plus grand nombre d'opportunités.

Priorité 4 :**La diversification des sources de financement et la valorisation des contributions de l'ASPQ à certaines initiatives**

Les revenus de l'ASPQ proviennent, dans une proportion significative, de bailleurs de fonds dont les ressources sont limitées. Dans un contexte de rationalisation, il est fort probable que le financement institutionnel n'augmente pas dans un proche avenir. Parallèlement, de nouvelles opportunités apparaissent, autour de priorités ciblées, et appelant à de nouvelles formes de collaboration.

L'ASPQ doit demeurer à l'affût des opportunités pour assurer sa pérennité et le développement de ses activités.

Rapports des comités

Finances, comptabilité et vérification

Le comité des finances était composé de trois membres: Jacinthe Arel, Sylvie Louise Desrochers et Jacques Brodeur ainsi que de Lilianne Bertrand, présidente et de Lucie Granger, directrice générale.

Les membres ont tenu cinq rencontres au cours du présent exercice. En plus d'exercer des responsabilités de surveillance et de suivre l'évolution des résultats financiers trimestriels, le comité était aussi responsable de superviser les travaux relatifs à la fin du bail.

En janvier 2013, Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT) avisait l'ASPQ qu'une hausse de 1500 \$ était à prévoir pour la vérification 2012-2013. Cette hausse représentant 22% d'augmentation, un appel d'offres a été lancé et les nouveaux auditeurs, Beauchamp Sabbagh, cpa, ont été nommés lors de l'assemblée extraordinaire des membres tenue le 19 juin dernier.

Relocalisation – Plusieurs recherches et analyses ont été effectuées par la permanence et une proposition de relocalisation a été recommandée au CA d'août. Au moment de produire ce rapport, des négociations sont toujours en cours avec les nouveaux propriétaires.

Jacinthe Arel, trésorière

Gouvernance - mise en candidature

Le comité de gouvernance était composé de trois membres du conseil d'administration: Lucie Thibodeau, Marc-Antoine St-Pierre et Micheline Séguin Bernier ainsi que de Lilianne Bertrand, présidente et de Lucie Granger, directrice générale.

Les membres ont tenu neuf rencontres entre les mois de novembre 2012 et d'octobre 2013. Des discussions ont permis de présenter lors du Lac à l'épaule de janvier 2013 la conception de la gouvernance pour l'association. Les membres du CA ont accepté les modalités de fonctionnement basé sur une gouvernance partagée.

« C'est la manière d'exercer le pouvoir, la manière de prendre des décisions importantes et la manière dont les différents acteurs interviennent dans cette prise de décision. »

Les éléments du mode de gouvernance précisent les fonctions, les droits, les devoirs et les responsabilités des membres du CA et les devoirs et responsabilités de la directrice générale.

En adoptant ces principes de gouvernance, un travail de refonte des Règlements généraux a été nécessaire.

Par la suite les membres se sont penchés sur un projet de document portant sur les modalités de financement pour l'Association. Le Cadre de référence sur le partenariat de financement public, parapublic et privé de l'ASPQ sera présenté au conseil d'administration du 11 octobre 2013.

Le mandat du comité de gouvernance comporte aussi un volet permettant d'assurer la continuité des dossiers de l'ASPQ par les membres au sein du conseil d'administration. Ce dernier volet demande de mettre en place un comité de mise en candidature qui verrait, par un document sur la mise en candidature, à :

- évaluer l'indépendance et les compétences particulières des administrateurs, et
- compléter la grille d'évaluation des besoins du CA en matière de compétences.

Un document a été produit et a été utilisé lors du départ d'un membre du CA en cours d'année et est aussi utilisé dans le processus actuel de remplacement des membres sortants. Le règlement 22 des Règlements généraux précise: « ... Un représentant du comité de mise en candidature de l'Association présente au président d'élection la liste des candidatures éligibles. Si un vote est nécessaire, les membres en règle reçoivent alors, du secrétaire d'élection le bulletin de vote... »

Micheline Séguin Bernier, responsable du comité de gouvernance

Vie associative

En 2012-2013, le comité Vie associative de l'ASPQ était composé de cinq administrateurs de l'ASPQ, soient la présidente, Liliane Bertrand, Jacques Brodeur, Sylvie Louise Desrochers, Sophie Peloquin et Lucie Thibodeau, de la directrice de l'ASPQ, Lucie Granger, ainsi que de deux membres externes, Marine Pannier et Élyse Tremblay. Le comité s'est réuni à sept reprises entre avril et septembre 2013.

Parmi les principaux dossiers traités par ce comité figure l'organisation de l'assemblée générale annuelle et des célébrations du 70^e anniversaire de l'ASPQ. Cette fête offrira l'occasion de souligner le dévouement de ceux et celles qui, à travers les décennies, se sont passés le relais pour garder la flamme de l'ASPQ bien vivante.

Le comité Vie associative a également travaillé à organiser la conférence annuelle de l'ASPQ qui prendra, cette année, la forme d'une conférence plénière lors des Journées annuelles de santé publique (JASP), le 26 novembre 2013 à Montréal. Intitulée « L'engagement citoyen! Un soutien concret des enjeux de santé publique », cette conférence sera prononcée par Heidi Rathjen, codirectrice de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac et le Dr Jean Rochon, de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) et ancien ministre de la Santé et des Services Sociaux du Québec. Mme Rathjen offrira ensuite une classe de maître sur ce sujet.

De plus, le comité Vie associative a veillé à la tenue des éditions 2013 des Prix Jean-Pierre Bélanger et Paternité, décernés par l'ASPQ, deux de ses membres étant responsables des jurys d'évaluation des candidatures de ces prix.

Par ailleurs, les membres du comité ont bonifié l'invitation à devenir membre de l'ASPQ, diffusée par l'association, ainsi que le positionnement de l'ASPQ en vue du dépôt prochain d'une politique québécoise de prévention en matière de santé. Enfin, deux membres du comité Vie associative ont participé à une consultation de l'INSPQ portant sur l'orientation stratégique du consortium des JASP.

Sylvie Louise Desrochers, responsable du comité Vie associative

La vie associative

Les membres de l'Association

Les membres de l'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ) sont invités à soutenir activement l'Association en mettant à profit leurs compétences variées. Ils maintiennent ainsi la vigueur et le dynamisme de l'ASPQ, tout en y trouvant un lieu d'expertise, de réflexion, d'échanges, de formation et de collaboration. En plus de contribuer au rayonnement de la santé publique, les membres ont l'occasion de se positionner auprès des instances de la santé publique, du gouvernement et d'importants décideurs.

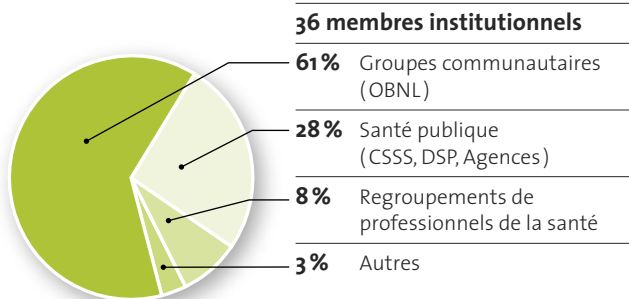
Être membre de l'ASPQ, c'est s'associer à la promotion de la santé

L'ASPQ offre un lieu d'échanges favorisant l'innovation autour d'enjeux qui mobilisent des gens issus de divers milieux et partageant les mêmes préoccupations. Qu'ils soient éducateurs, communicateurs, médecins, infirmières, chercheurs, gestionnaires, intervenants ou citoyens, les membres de l'Association ont tous à cœur la prévention et la promotion de la santé.

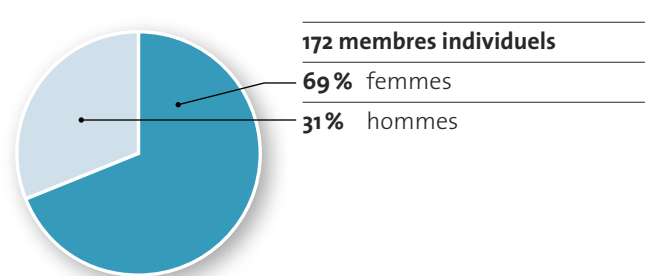
Portrait de notre membership



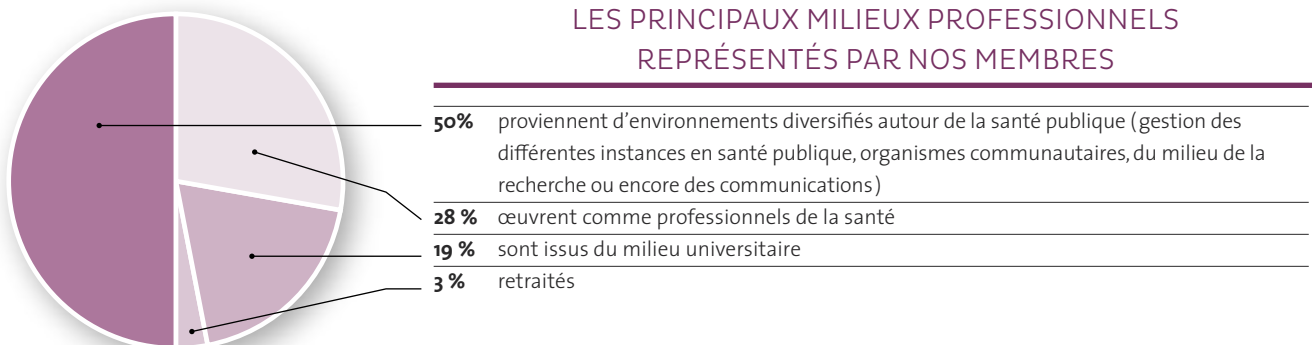
NOMBRE DE MEMBRES INSTITUTIONNELS



NOMBRE DE MEMBRES INDIVIDUELS



LES PRINCIPAUX MILIEUX PROFESSIONNELS REPRÉSENTÉS PAR NOS MEMBRES



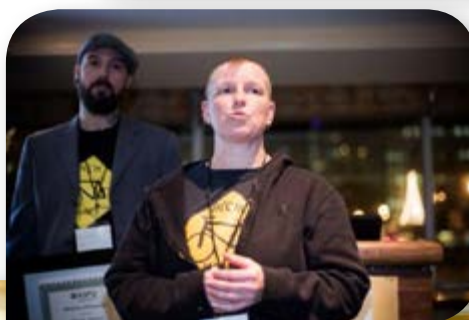
Prix Jean-Pierre-Bélanger, édition 2012

Le Prix Jean-Pierre-Bélanger, décerné par l'Association afin de perpétuer la mémoire d'un de ses présidents (1986-1990), vise l'excellence et l'innovation en promotion de la santé et du bien-être de la population québécoise. Il a pour objectif de reconnaître des initiatives inspirantes, exceptionnellement novatrices et mobilisatrices, comportant une forte composante communautaire et où l'empowerment, la participation et l'intersectorialité sont des caractéristiques fondamentales. Le prix est constitué d'une œuvre d'art honorifique ainsi que d'une bourse de 5 000 \$.

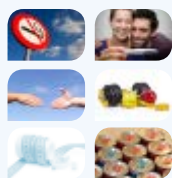
Le prix Jean-Pierre-Bélanger 2012 a été remis au **Regroupement des Auberges du cœur** pour leur initiative **Le Rassemblement de la jeunesse citoyenne**. Deux mentions d'honneur ont aussi été décernées aux projets **Bécik jaune** et **Partenariat Solidarité-Familles-Limoilou**.



« Ce projet leur a permis de reprendre confiance en eux, de faire respecter leur droit et d'agir comme des modèles auprès de leurs pairs et de la société toute entière. »







Notre action

Agir ensemble pour faire de la santé publique une priorité

« Par son approche multidisciplinaire et intersectorielle, l'ASPQ vise à réunir et mobiliser les professionnels, les décideurs ainsi que les citoyens autour d'enjeux de santé dans le but de favoriser le bien-être de l'ensemble de la population québécoise. »

Plus spécifiquement, et afin de réaliser sa mission, l'ASPQ :

- ▶ regroupe au sein d'une même association des personnes physiques et morales provenant des diverses régions du Québec qui partagent ses valeurs et qui désirent contribuer à la réalisation de sa mission et de ses objectifs;
- ▶ favorise la circulation de l'information, les échanges et les débats sur les grands enjeux de l'heure en santé publique;
- ▶ organise des activités de formation à l'intention de ses membres, des professionnels de santé publique et des personnes qui œuvrent en promotion de la santé au sein du milieu communautaire;
- ▶ promeut et facilite des mesures favorisant la prévention des maladies, la promotion et la protection de la santé;
- ▶ identifie les problématiques de santé publique en émergence et encourage les pratiques novatrices et prometteuses;
- ▶ favorise la concertation et le partenariat multidisciplinaire et intersectoriel;
- ▶ constitue et soutient des coalitions en appui à des politiques favorables à la santé; et
- ▶ initie, encourage et participe à des projets de recherche sur la prévention des maladies, la promotion de la santé et les politiques publiques qui favorisent la santé.

L'ASPQ en action

Que ce soit par le biais de communiqués de presse, d'articles, de lettres aux décideurs, de diffusion d'énoncés de position et de lettres d'appui à nos partenaires ou de chroniques mensuelles, l'Association a poursuivi cette année une veille quant aux enjeux de santé publique importants et reliés aux dossiers dans lesquels elle a développé une expertise. En plus des sorties publiques liées aux principaux dossiers, l'ASPQ s'est exprimée sur les enjeux suivants :

- ▶ Octobre 2012 – L'ASPQ félicite la première ministre sur l'ascension de son parti au pouvoir et applaudit sa reconnaissance de l'importance et de la valeur ajoutée des interventions de santé publique, telle qu'elle l'a exprimé lors de la présentation du nouveau Conseil des ministres : « à plus long terme, nous savons que la politique de loin la plus efficace et la moins chère en termes de coûts / bénéfices, c'est la santé publique et son corollaire : la prévention ».
- ▶ Novembre 2012 – L'ASPQ salue le premier budget 2013-2014, notamment en applaudissant la hausse de la taxe sur les produits du tabac, et invitation à signer la pétition sur le site de David Suzuki (février 2013).
- ▶ Janvier 2013 – L'ASPQ appuie Équiterre et à la Fondation David Suzuki pour la révision du code de pesticides utilisés à des fins esthétiques.
- ▶ Février 2013 – Chantal Bayard, chargée de dossiers pour l'ASPQ, décrit en trois temps la mission et le mandat de l'ASPQ dans le cadre de « Vous connaissez l'ASPQ ? Vous devriez ! » sur PharmaBlogue, un blogue destiné aux pharmaciens du Québec désirant être informés et impliqués dans la prévention et la promotion de la santé.
- ▶ Avril 2013 – À l'instar d'une recommandation provenant de la Coalition pour le contrôle des armes, dont l'ASPQ est membre, l'Association écrit au ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile du Québec pour communiquer sa ferme opposition au règlement qui prolongerait jusqu'en 2014 l'amnistie pour ceux qui n'ont pas pris la peine de renouveler leur permis d'armes à feu.
- ▶ Juin 2013 – Le transport en commun, la solution ! Invitation aux membres de signer la pétition sur le financement du transport en commun.

Nos réalisations

- ▶ Participation au 3e Forum d'échanges avec les intervenants québécois sur les aliments (Santé Canada).
- ▶ Participation à la création d'une instance de concertation (Conseil québécois sur le poids et la santé).
- ▶ 3 Bulletins de santé publique (tabac ; boissons énergisantes ; 70 ans d'action pour le bien-être et la santé de tous).
- ▶ 6 infolettres.
- ▶ 18 976 dépliants distribués.
- ▶ Conférence annuelle : « Regard critique sur les pratiques et les conséquences du marketing commercial ».
- ▶ Publication d'un Bilan des retombées positives depuis la parution du guide « La zone-école et l'alimentation : des pistes d'action pour le monde municipal ».
- ▶ Création d'une vidéo : « Stigmatisation à l'égard du poids - Revue de littérature » Rosemère adopte un règlement de zonage limitant la restauration rapide autour des écoles.
- ▶ www.aspq.org
 - Près de 40 000 visites
 - Plus de 30 000 visiteurs uniques
 - Plus de 83 000 pages consultées
- ▶ Page Facebook ASPQ : plus de 170 abonnés.
- ▶ Page Twitter ASPQ : plus de 450 abonnés.



Rosemère - Réglementation

Rosemère a adopté à l'automne 2012 un règlement de zonage visant à interdire la restauration rapide autour de ses écoles!



Nos dossiers



Devenir et être parents

« Pour une philosophie d'action unique, une vision rassembleuse et une expertise crédible à l'interface des milieux médical, communautaire, de la recherche et de la santé publique. »

Pour l'Association, la période périnatale réfère à un processus continu qui comprend l'adaptation à la vie de parents, la grossesse, l'accouchement et l'allaitement, et elle s'échelonne de la conception au deuxième anniversaire de l'enfant. Il s'agit d'une expérience singulière et multidimensionnelle qui a des impacts importants sur la santé physique et psychologique de la mère, du père et de l'enfant. Nous croyons que le respect de ce processus et le soutien des personnes concernées (familles, proches, réseaux communautaires et institutionnels) ont un impact à court et à long termes sur le développement physique, émotionnel, affectif et spirituel des personnes ainsi que sur la santé globale des familles, tout en favorisant un meilleur avenir à la génération naissante.

Nos priorités d'action

- ▶ Favoriser l'empowerment des parents en leur permettant de faire des choix informés sur différents aspects liés à la période périnatale;
- ▶ Favoriser une communication saine entre donneurs et receveurs de soins et de services;
- ▶ Positionner la période périnatale comme privilégiée pour agir très précocement en prévention et promotion de la santé;
- ▶ Favoriser le réseautage interdisciplinaire et interorganisationnel en périnatalité afin de permettre une plus grande cohérence dans les interventions auprès des familles.

Nos réalisations

- ▶ Octobre 2012 – Alors que débute la 20^e édition de la Semaine mondiale de l'allaitement maternel sous le thème « Comprendre le passé, planifier l'avenir », l'ASPQ souligne les progrès remarquables accomplis au cours des dernières années. En effet, selon l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 83 % des mères québécoises ont initié l'allaitement à la naissance de leur enfant en 2009-2010.
- ▶ 13 mars 2013 - Le Mouvement allaitement du Québec (MAQ), l'ASPQ et Préma-Québec pressent le gouvernement de prendre les dispositions qui permettront d'accélérer l'implantation d'une banque de lait maternel au Québec. Héma-Québec, à qui ce mandat a été confié, est prêt à démarrer le projet. Lancement d'une pétition
- ▶ 28 mars 2013 – La demande des organismes entendue, le projet de loi pour l'implantation d'une banque de lait au Québec est enfin déposé et invitation à la population à signer la pétition en faveur de l'implantation de banques de lait maternel pour les grands prématurés.
- ▶ Juin 2013 - L'ASPQ salue le lancement de la première Semaine Québécoise de la Paternité sous le thème : *Papa tu me donnes des ailes!*
- ▶ 8 chroniques sur le site Protégez-vous.ca
 - Plus de 14 500 téléchargements sur le site Protégez-vous.ca
- ▶ 2 infolettres Enfanter le monde et 2 infolettres ASPQ/Devenir et être parents (pour un total de 4) envoyées à plus de 1950 personnes (ou près de 2000 personnes).
- ▶ 2 Péricoop distribués à plus de 2000 personnes.
- ▶ 1 revue de littérature : Alimentation toute petite enfance.
- ▶ 16 210 dépliants distribués.
- ▶ Page Facebook de Enfanter le monde : plus de 495 abonnés.
- ▶ Page Twitter de Enfanter le monde : plus de 165 abonnés.



D'après une nouvelle étude parue dans la revue *Pediatrics*, les mères qui disent connaître des difficultés d'allaitement dans les trois premiers jours suivants l'accouchement ont dix fois plus de risque de cesser d'allaiter avant que leur bébé ait deux mois. 92 % des nouvelles mères font partie de ce groupe.



Dans un rapport publié en septembre 2012, l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) recommande la réduction des interventions obstétricales évitables au Québec.



Boissons énergisantes

« Pour dénormaliser la consommation de boissons énergisantes chez les jeunes et encadrer les pratiques de l'industrie. »

Inoffensive en apparence, la consommation de boissons énergisantes peut être dangereuse pour la santé. Côté jus de fruits et boissons gazeuses sur nos tablettes, elles peuvent être perçues comme étant des produits alimentaires sans risques pouvant être consommés à volonté. On les retrouve généralement dans les dépanneurs, les épiceries, les stations-services, les cinémas et même les établissements scolaires. Outre l'étiquetage et la limitation de la quantité de caféine permise, d'autres avenues peuvent être envisagées afin de réduire l'attraction et le risque pour la santé que représentent les boissons énergisantes. Les travaux de l'ASPQ s'orientent sur un contrôle plus efficace de ces risques et une dénormalisation de la consommation de ce type de boisson.

Nos priorités d'action

- Interdire la vente de boissons énergisantes aux mineurs ;
- Limiter les lieux de mise en marché ;
- Faire appliquer plus rigoureusement l'interdiction de vente de boissons énergisantes additionnées d'alcool ;
- Imposer une taxe.

Nos réalisations

- Octobre 2012 - Enquête contre Monster aux États-Unis : l'ASPQ presse le gouvernement du Québec de resserrer les règles qui encadrent la vente des boissons énergisantes.
- Novembre 2012 – L'ASPQ réclame que Santé Canada réglemente la quantité de caféine et encadre le marketing des boissons énergisantes de type « energy shot ». Un article du *New York Times*, paru le 14 novembre dernier, révélait que l'Agence fédérale américaine des aliments et des médicaments (FDA) aurait reçu, depuis 2009, 90 signalements d'effets indésirables causés par la consommation de la boisson « 5 Hour Energy shot », dont 30 cas déclarant des crises cardiaques, des convulsions et un cas d'avortement spontané.
- Invitation à signer la pétition du député Luc Trudel (Saint-Maurice) demandant au gouvernement d'intervenir et de légiférer dans la vente des boissons énergisantes, initiative découlant du combat de monsieur Yves Plourde, après le décès de son fils 24 ans d'un arrêt cardiaque qui pourrait être associé à la consommation régulière de boissons énergisantes.
- Présentation commune ASPQ, Coalition Poids et Réseau du sport étudiant du Québec pour sensibiliser des professionnels de la santé aux conséquences de la consommation de boissons énergisantes ;
- Deux lettres destinées au député de Jonquière et de Joliette pour une meilleure réglementation des boissons énergisantes.
- Conférence d'information aux étudiants au Cégep de Drummondville.

La Nouvelle, 20 août 2013, page 7

BOISSONS ÉNERGISANTES

Plus de 1550 signatures récoltées

L'écho de Shawinigan, 20 mai 2013, page 8

UNE PÉTITION SUR LA RÉGLEMENTATION DES BOISSONS ÉNERGISANTES

David contre Goliath

Yves Plante porte sa cause devant l'Assemblée nationale avec une pétition sur la réglementation des boissons énergiscentes. Il demande, entre autres, l'interdiction de la vente aux mineurs.

«Même 24 ans, mais une maturité certaine et consciencieuse, j'ai vu les choses de l'intérieur, mais c'est un étonnement que je me sois vu à la place de David...»

«En fait, j'ai vu que les choses ne se font pas comme ça. Les boissons énergiscentes sont un produit qui est très populaire, mais qui est aussi très dangereux. C'est pourquoi je me suis vu à la place de David...»

La Presse, 22 août 2013

Santé Des médecins s'opposent à la vente de boissons énergiscentes aux mineurs

Mort d'une adolescente aux États-Unis

Le débat sur les boissons énergiscentes est relancé

Les opposants ciblent aussi la gomme

Le débat sur la vente d'alcool et de tabac (ATP) a été relancé par la mort d'une adolescente aux États-Unis. Les opposants ciblent aussi la gomme. Les opposants ciblent aussi la gomme. Les opposants ciblent aussi la gomme.

LA PRESSE CA

VIDÉOS PHOTOS DÉBATS

ACTUALITÉS INTERNATIONAL AFFAIRES SPORTS AUTO ARTS CINÉMA

leSoleil

Actualités Affaires Arts et spectacles Bossiers Hockey junior Maisons Opinions

Actualité économique Agro-alimentaire Automobile Consommation Les régions Techs 2

Le Soleil - Affaires - Agro-alimentaire - Boissons énergiscentes: le Québec prêt pour un resserrement des règles

Publié le 17 octobre 2012 à 05h00 | Mis à jour à 05h00

Boissons énergiscentes: le Québec prêt pour un resserrement des règles



Daniel Tardieu, Steve Pelletier et Chantal Bayard présentent un assortiment de produits énergisants, boissons, gomme et shooters, qui devraient selon eux être interdits de vente aux moins de 18 ans.

LE SOLEIL, ERIC LABBÉ

CLAUDETTE SAMSON

Le Soleil

(Québec) Il y a un an aujourd'hui, la Ville d'Anjou devenait la première municipalité au Québec à interdire la vente de boissons énergiscentes dans ses installations. Depuis, au moins 15 autres villes ont emboîté le pas, et le mouvement continue. Pour les organisations qui cherchent à en limiter la distribution, il est maintenant temps que le gouvernement interdise leur vente aux moins de 18 ans.

Partager

Facebook 24

Twitter 4

LinkedIn 1

Google+ 1

Print

Download

BOISSONS ÉNERGISANTES

La Presse, 24 octobre 2012, page A8

Le Canada n'est pas à l'abri d'un drame

À l'annonce, lundi, d'une enquête de l'Agence américaine des aliments sur cinq décès et une crise cardiaque qui pourraient être reliés à la consommation de

le journal de québec

ACCUEIL ACTUALITÉ SPORTS SPECTACLES VOTRE VIE OPINION PH

POLITIQUE FAITS DIVERS ET JUSTICES ARTS ÉDUCATION ÉCONOMIE CULTURE

ACTUALITÉ | SANTÉ

BOISSONS ÉNERGISANTES

Un resserrement des règles est réclamé

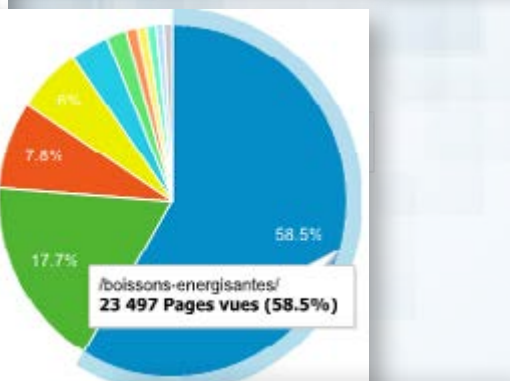
AGENCE CAN

Publié le 20 octobre 2012, 10h00 | Mise à jour: 20 octobre 2012, 10h00

COCKTAIL DANGEREUX

LES BOISSONS ÉNERGISANTES SONT CONSIDÉRÉES LA CAUSE DE MIEUX DES PROBLÈMES DE SANTÉ PUBLIQUE POUR LES JEUNES ET LES ADULTES. LE MOUVEMENT ANTI-BOISSONS ÉNERGISANTES RECLAME UN RESSELEMENT DES RÈGLES POUR PROTÉGER LA SANTÉ ADULTE.

Les boissons énergiscentes sont considérées la cause de mieux des problèmes de santé publique pour les jeunes et les adultes. Le mouvement anti-boissons énergiscentes réclame un resserment des règles pour protéger la santé adulte.



Boissons énergiscentes : thématique la plus vue sur notre site, particulièrement quant :

- aux risques pour la santé
- à la réglementation
- à la position de l'ASPQ

facebook

Inscription Restez en contact et partagez des informations avec

TVB TVA nouvelles 100 736 personnes ont aimé ça.

23 octobre, 9:08:37

L'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ) a évalué les risques encourus par la consommation de la boisson énergiscente et les a classés par ordre de danger. Les boissons énergiscentes sont classées dans la catégorie des produits à risque élevé.

Boissons énergiscentes: des règles plus strictes réclamées

Boissons énergiscentes: des règles plus strictes réclamées

Boissons énergiscentes: des règles plus strictes réclamées

Radio-Canada.ca

Monsther Energy dans la ligne de mire des autorités américaines

Monsieur Energy est dans la ligne de mire des autorités américaines. Les autorités américaines ont annoncé lundi l'ouverture d'une enquête afin de déterminer la consommation des boissons Monsther Energy et d'autres boissons similaires.



Monsther Energy

Unleash the Beast!



Produits, Services et Moyens Amaigrissants (PSMA)

« Pour favoriser un meilleur encadrement des pratiques de l'industrie de l'amaigrissement et contribuer au changement de la norme sociale de beauté. »

Bien que le poids de la population augmente, les modèles corporels de beauté sont à la minceur pour les femmes et à la musculature pour les hommes. Ainsi, certains peuvent être tentés d'avoir recours à des produits, services ou moyens amaigrissants pour obtenir le corps dont ils rêvent. Toutefois, ces méthodes amaigrissantes ne sont pas sans risques pour la santé physique et psychologique des individus, raison pour laquelle l'Association s'y intéresse.

Nos priorités d'action

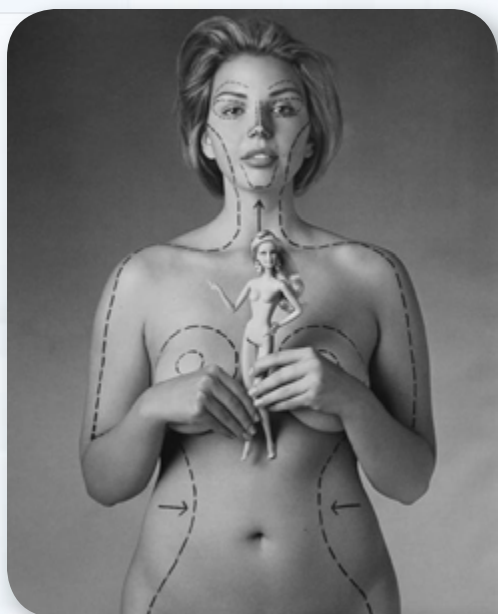
- ▶ Informer et sensibiliser la population sur les dangers que peuvent présenter les PSMA pour la santé physique et psychologique;
- ▶ Fournir une information à jour pour les professionnels de la santé;
- ▶ Surveiller les pratiques de l'industrie;
- ▶ Influencer la mise en place d'un mécanisme provincial d'évaluation des produits, de leur mise en marché, de leur marketing et de leurs effets sur la santé;
- ▶ Susciter le débat quant à l'influence des médias, de l'industrie de l'amaigrissement et des valeurs sociales sur la perception de notre image corporelle et l'adoption de saines habitudes de vie.

Nos réalisations

- ▶ 6 chroniques sur le site Protégez-vous.ca - 12 437 téléchargements.
- ▶ 3 infolettres.
- ▶ Bilan final de la formation et de l'évaluation post 8 mois du projet PSMA-Diabète - financé par l'Agence de la santé publique du Canada.
- ▶ Présentation des résultats du projet pilote PSMA dans le cadre du 6^e Rendez-vous de la *Société Santé en Français* et tenu d'un kiosque.
- ▶ Formation PSMA tenue dans le cadre des journées de formation des nutritionnistes;
- ▶ Envoi de lettres ouvertes:
 - Collaboration à L'image corporelle et les régimes chez les tout-petits chez *Hachette Éditeur*.
 - Une collaboration d'ÉquiLibre et ANEB en réaction à l'émission *L'Épicerie* au sujet de l'obésité chez les jeunes dénonçant la prise du tour de taille à l'école.

Participation à des comités multidisciplinaires et intersectoriels

- ▶ Collaboration avec l'INESSS et ÉquiLibre pour le développement d'outils de sensibilisation s'adressant aux parents d'enfants et d'adolescents obèses.
- ▶ Développement de projets: Sensibiliser les pharmaciens; Visalus et les démarches pour porter plainte.
- ▶ Participation au comité avisé: offre de services en gestion du poids - DSP Montréal.
- ▶ Participation au blogue d'ANEB Québec: « *Maternité, image corporelle et troubles alimentaires* ».



Un changement de regard qui peut faire pencher la balance...

« Dès l'âge de 4 ans, les enfants ont une aversion pour les grosses personnes. À 3 ans, ça ne les dérange pas. Mais à 4 ans, ils ont une préférence pour les silhouettes minces. À 5 ans, ils commencent à se préoccuper de leur corps et à 6 ans, ils sont davantage préoccupés » indique Annie Aimé, professeure de psychologie à l'Université du Québec en Outaouais.

leSoleil

Actualités Affaires Alimentation Arts et spectacles Dossiers Hockey junior Maladie Opinions
Éducation Environnement Justice et faits divers Politique Santé Science Société Sports

Le Soleil • Actualités • Santé • Possibilité de coupe-faim: Sylvie Fréchette voit son trouble avec PGX Daily

Publié le 11 janvier 2013 à 09:00 • Mis à jour le 11 janvier 2013 à 09:01

Publicités de coupe-faims: Sylvie Fréchette «en eau trouble» avec PGX Daily



La médaillée olympique Sylvie Fréchette endosse le PGX Daily, un produit qui promet pour la santé publique du Québec associé à un produit amaigrissant.

PHOTO TIRÉE D'UNE VIDEO PUBLIÉE SUR YOUTUBE



CLAUDETTE SAMSON
Le Soleil

(Québec) L'Association pour la santé publique du Québec (ASPSQ) a déploré jeudi la participation de la médaillée olympique Sylvie Fréchette à des publicités pour le produit PGX Daily de la compagnie Webber Naturals, que l'organisme associe à un «produit amaigrissant». Pour l'ancienne nageuse, il s'agit toutefois d'une méprise, puisqu'il n'est pas question de «perte de poids».



Le PGX Daily, un produit de la compagnie Webber Naturals
PHOTO TIRÉE D'UNE VIDEO PUBLIÉE SUR YOUTUBE

Dans l'une des deux publicités télévisées, Sylvie Fréchette, que l'on voit se préparer à donner une conférence, dit que le produit «aide à réduire les taux élevés de cholestérol, il s'attaque à la vraie raison de la prise de poids : la fluctuation de l'indice glycémique [...], procure une sensation de satiété et coupe les fringales... et empêche de prendre du poids».

Dans la seconde capsule la présentant dans sa vie de mère de famille, elle mentionne aussi que «PGX aide à réduire l'appétit en favorisant une sensation de satiété, ainsi, je peux mieux contrôler mes portions».

Dans son communiqué intitulé «PGX Daily et Sylvie Fréchette : nager en eau trouble!», l'ASPSQ dit regretter cette association avec PGX d'une personnalité «connue, aimée du public et considérée comme un modèle par plusieurs», ceci afin «de donner au produit une image positive inspirant la confiance».

Selon le regroupement sans but lucratif composé de professionnels et d'associations de santé, cela peut laisser croire à l'efficacité du produit à long terme, sans que soient mentionnés ses potentiels effets négatifs.





Coalition québécoise sur la problématique du poids (Coalition Poids)

« Pour qu'il soit plus facile de bien manger et de bouger davantage! »

Appuyée par plus de 290 partenaires issus du monde municipal, scolaire, de la santé, de la recherche, de l'environnement, de la nutrition et de l'activité physique, la Coalition Poids rallie les appuis nécessaires pour revendiquer des modifications législatives et réglementaires ainsi que l'élaboration de politiques publiques pour favoriser la mise en place d'environnements facilitant les saines habitudes de vie.

Nos priorités d'action

- Investir en prévention de l'obésité et en promotion de la santé;
- Développer les compétences culinaires dans les écoles;
- Favoriser le transport actif;
- Instaurer une taxe sur les boissons sucrées;
- Faire bouger davantage les jeunes.

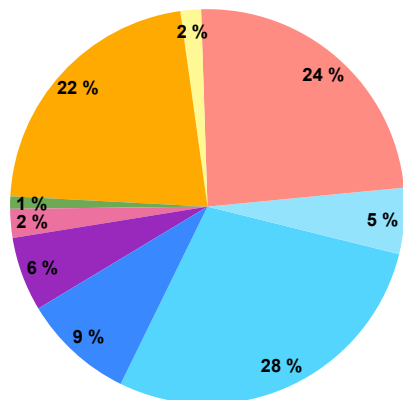
Principales réalisations découlant de nos actions

- Obtention d'un engagement de la première ministre du Québec pour la préparation de la première politique nationale de prévention en matière de santé.
- Adoption d'une résolution interdisant la vente de boissons énergisantes dans les établissements municipaux par plus de 30 nouvelles villes grâce à une résolution-type mise à leur disposition par l'ASPO, la Coalition Poids et le Réseau québécois des villes et villages en santé.
- Adoption par la Ville de Montréal des recommandations formulées par la Coalition Poids dans le cadre de la consultation publique sur *Montréal, physiquement active*.
- Intégration de plusieurs recommandations contenues dans le mémoire de la Coalition Poids déposé dans le cadre des consultations publiques sur le projet de *Plan de mobilité active* de Laval.
- Contrepoids aux campagnes de séduction des fabricants de boissons sucrées.
- Plus de 200 mentions dans les médias soulignant les différentes problématiques liées à l'obésité, les stratégies de marketing et d'influence de l'industrie des boissons sucrées ainsi que les mesures réclamées par la Coalition Poids et ses partenaires.
- 71 nouveaux partenaires (21 organisations et 50 individus), pour un total de 292 partenaires dont la liste complète est disponible sur le www.cqpp.qc.ca.
- Plus de 25 000 visites sur le site Web www.cqpp.qc.ca (plus de 56 000 pages consultées).
- Plus de 580 abonnés à la page Facebook de la Coalition Poids.
- Plus de 1 720 abonnés au compte Twitter de la Coalition Poids.

Nos actions spécifiques

- Diffusion de 18 communiqués de presse, tous disponibles sur le site Web www.cqpp.qc.ca
- Production de 4 mémoires, soit :
 - Mémoire portant sur la consultation publique du *Plan de développement de Montréal* : « Bien vivre dans une ville active! »
 - Mémoire portant sur la consultation publique de la *Politique québécoise de mobilité durable* : « Investir dans les déplacements alternatifs à l'automobile : un gage de succès pour tous! »
 - Mémoire portant sur la consultation publique du *Plan de mobilité active* de Laval : « Promouvoir les déplacements actifs sur le territoire de Laval »
 - Mémoire portant sur la consultation publique *Montréal, physiquement active* : « Aménager nos villes pour demeurer actifs au quotidien »
- Préparation de 2 documents de recommandations destinées au gouvernement, au milieu scolaire et aux municipalités, et ce, à la suite d'un consensus réalisé par deux groupes d'experts de chaque domaine :
 - 5 recommandations pour permettre aux jeunes d'être plus actifs à l'école

Portrait de nos endosseurs



- Instances municipales
- Santé publique (ASSS, DSP, CSSS)
- Éducation et jeunes (commissions scolaires, cégeps, universités, maisons de jeunes, etc.)
- Associations et ordres de santé (dentistes, diététistes, urbanistes, etc.)
- OSBL
- Établissements de santé (hôpitaux, etc.)
- Professionnels de la santé
- Enseignants
- Citoyens



Le Nouvelliste, 8 février 2013, page 29

ACTIVITÉ PHYSIQUE CHEZ LES JEUNES

L'école a des comptes à rendre

La Coalition québécoise sur la problématique du poids émet cinq recommandations

Louis-Simon Gauthier et La Presse Canadienne

Trois-Rivières — L'école peut et doit en faire davantage pour faire bouger les jeunes. C'est du moins la conclusion à laquelle arrive un comité d'experts réunis par la Coalition québécoise sur la problématique du poids, qui formule cinq recommandations pour permettre aux jeunes d'être plus actifs.

Incompréhensible que les enfants du préscolaire n'aient que trente minutes par semaine pour bouger, surtout quand on pense que les jeunes d'aujourd'hui risquent d'être les premiers à avoir une espérance de vie moins grande que leurs parents, déplore le directeur général de Québec en Tiers-Eric Myles.

On doit aussi encourager les activités physiques intramuros directes, ils étaient notamment beaucoup plus encouragés. Les enseignants ont confirmé que l'apprentissage se faisait mieux.

L'étude propose ensuite d'encadrer les récréations dans des cours d'écoles sans surveillance. «Nous n'avons pas besoin de financer à coup de millions les infrastructures dans les écoles pour y parvenir», estime Myles. Les jeunes sont en mesure d'avoir du plaisir

L'école pour initier les jeunes aux rudiments de la cuisine

Éducation. Sans préconiser le retour des cours d'économie familiale dans les écoles, la Coalition Poids propose que des principes alimentaires et culinaires soient de nouveau enseignés dans les écoles.

«Même s'il n'y a pas de cours d'économie familiale, les écoles ont un rôle à jouer. Elles peuvent offrir des ateliers de cuisine, des ateliers de cuisine, des ateliers de cuisine...»

Par exemple, la Commission scolaire du Montcalm, dans les villes, les agglomérations et les zones rurales, a lancé un projet de cuisine. Les élèves de la 5^e et de la 6^e ont appris à cuisiner. Ils ont appris à cuisiner, ils ont appris à cuisiner... 75% des élèves ont appris à cuisiner.

La Coalition Poids propose d'offrir des ateliers culinaires dans des écoles primaires et secondaires.

Myles, à l'égard de la possibilité que des professionnels puissent venir à l'école pour enseigner la cuisine, a répondu par exemple que les enseignants ne sont pas des professionnels de la cuisine. Ils ne sont pas des professionnels de la cuisine, ils ne sont pas des professionnels de la cuisine... 75% des élèves ont appris à cuisiner.

La Coalition Poids propose d'offrir des ateliers culinaires dans des écoles primaires et secondaires.

Myles, à l'égard de la possibilité que des professionnels puissent venir à l'école pour enseigner la cuisine, a répondu par exemple que les enseignants ne sont pas des professionnels de la cuisine. Ils ne sont pas des professionnels de la cuisine, ils ne sont pas des professionnels de la cuisine... 75% des élèves ont appris à cuisiner.

- Un trio de recommandations pour permettre aux jeunes de développer leurs compétences alimentaires et culinaires à l'école
- ▶ Diffusion de plus de 20 infolettres à notre réseau de plus de 1 300 partenaires et collaborateurs :
 - Survol des actions de la Coalition Poids
 - Appels à l'action
 - Nouvelles études
 - Rayonnement d'initiatives
- ▶ Diffusion d'appels à l'action à nos réseaux :
 - Invitation à signer des pétitions concernant les boissons énergisantes, le transport collectif et les cours d'éducation physique à l'école
 - Invitation à participer à des consultations provinciales et municipales notamment sur le transport et l'activité physique
 - Invitation à engager les municipalités à adopter de saines habitudes de vie
- ▶ Réalisation de plusieurs activités de sensibilisation auprès des décideurs politiques provinciaux et municipaux :
 - Envoi d'une lettre de félicitations à la suite des élections provinciales afin de présenter les enjeux liés à la problématique du poids ainsi que les mesures prometteuses identifiées par les experts et de nombreux organismes reconnus
 - Cible: Députés de l'Assemblée nationale interpellés par la problématique du poids
 - Envoi d'un courriel pour présenter les recommandations développées par les deux groupes d'experts concernant le développement d'un mode de vie physiquement actif et des compétences alimentaires et culinaires des jeunes à l'école
 - Cible: Députés de l'Assemblée nationale interpellés par l'éducation et la santé des jeunes
 - Rencontres pour sensibiliser à la problématique du poids et présenter les différentes initiatives prometteuses pour favoriser la saine alimentation et le mode de vie physiquement actif des jeunes
 - Cible: Porte-parole de l'opposition et attachés politiques des ministres provinciaux de la Santé, de l'Éducation, de l'Alimentation, des Affaires municipales, des Transports, des Finances et de la Jeunesse
- ▶ Participation à trois consultations :
 - Montréal, physiquement active (municipal)
 - Politique québécoise de mobilité durable (provincial)
 - Politique nationale du sport, du loisir et de l'activité physique (provincial)
- ▶ Organisation de deux conférences de presse pour :
 - Présenter le consensus établi par un vaste groupe d'experts autour de 5 recommandations concrètes pour permettre aux jeunes d'être plus actifs à l'école
 - Présenter le consensus établi par un vaste groupe d'experts autour d'un trio de recommandations pour permettre aux jeunes de développer leurs compétences alimentaires et culinaires à l'école
- ▶ Présentation et kiosque dans le cadre de 31 conférences touchant divers intervenants dont :
 - 15 pour les intervenants en santé
 - 6 pour le monde municipal
 - 6 pour le monde de l'éducation
 - 4 pour les ONG



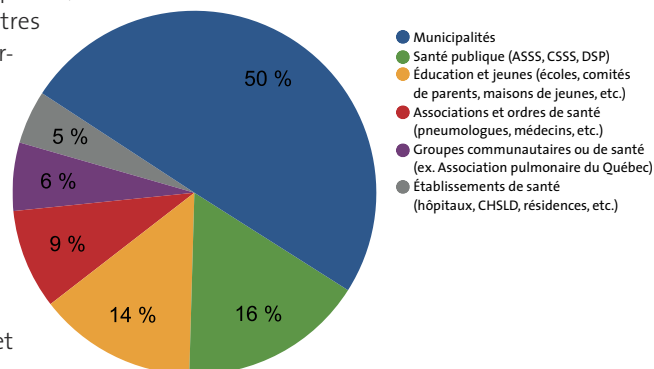


Coalition québécoise pour le contrôle du tabac (CQCT)

« Pour contribuer à la diminution du nombre de décès et à la morbidité causés chaque année par l'usage du tabac, notamment en réglementant mieux les pratiques de l'industrie. »

Plus de 460 associations médicales, municipalités, écoles, ordres professionnels, hôpitaux, centres communautaires, centres de santé et de services sociaux et autres partenaires en santé publique ont accordé leur appui aux objectifs législatifs de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac (CQCT), que parraine l'AS-PQ. Les campagnes et les interventions de la Coalition visent à prévenir l'initiation au tabagisme, favoriser l'abandon, protéger les non-fumeurs contre la fumée secondaire et obtenir un cadre législatif qui reflète la nature néfaste et toxicomanogène du tabac.

Portrait de nos endosseurs



Nos priorités d'action

- ▶ Réviser la loi québécoise sur le tabac, pour notamment y :
 - interdire l'ensemble des produits du tabac aromatisés
 - interdire totalement la promotion du tabac, y compris celle effectuée par l'entremise de l'emballage des produits
 - instaurer la mise en place d'un moratoire sur les nouveaux produits du tabac
 - protéger les travailleurs et les populations vulnérables de la fumée secondaire, en interdisant notamment de fumer sur les terrasses de restaurants et de bars, ainsi que dans les véhicules en présence d'enfants et les terrains de jeux pour enfants
- ▶ Poursuivre la politique de taxation accrue des produits du tabac entamée par le gouvernement provincial en 2012, tout en surveillant l'évolution de la contrebande de tabac ;
- ▶ Poursuivre nos efforts pour contrer la désinformation de l'industrie du tabac et de ses partenaires.

Principales réalisations découlant de nos actions

- ▶ Obtention d'une augmentation de la taxe sur le tabac de 4.00 \$ la cartouche.
- ▶ Obtention d'un engagement du ministre provincial de la Santé de réviser la Loi sur le tabac ainsi que la tenue d'une commission parlementaire à ce sujet.
- ▶ Adoption d'une résolution en faveur des mesures de réduction du tabagisme par 43 municipalités québécoises (suite à une invitation envoyée en août 2012).
- ▶ Contrepoids efficace aux campagnes et activités de désinformation de l'industrie du tabac.
- ▶ Plusieurs centaines de mentions dans les médias soulignant les différentes problématiques provoquées par le tabac, les stratégies des cigarettiers et des solutions réclamées par la Coalition et ses partenaires, surtout dans les médias québécois mais aussi dans les médias canadiens et internationaux.
- ▶ Près de 40 000 visites sur le site Web www.cqct.qc.ca (plus de 75 000 pages consultées).
- ▶ Douze nouveaux endosseurs, dont 10 CSSS.

Au Québec, on fume pour pas cher...

- Le prix des produits du tabac (portion taxes) est plus bas aujourd'hui qu'il ne l'était en 2003.
- C'est au Québec que les taxes provinciales sur le tabac sont les plus basses au Canada.
- Le Québec n'a pas augmenté de façon substantielle sa taxe sur le tabac depuis 2003.



Il est temps d'augmenter la taxe provinciale sur le tabac.

Il est démontré que l'augmentation du prix des cigarettes encourage la cessation auprès des fumeurs et prévient l'initiation chez les jeunes. Depuis plusieurs années, le Québec maintient la taxe totale la plus basse au Canada, malgré que le niveau de contrebande ait baissé de façon importante et soutenue depuis 2008. Atteindre la seule parité avec l'Ontario (une augmentation de 79¢ par paquet) permettrait de réduire d'environ 38 000 le nombre de fumeurs au Québec. Et si le Québec visait la moyenne des autres provinces (hausse de 2,19 \$), il y aurait 100 000 fumeurs en moins.

Publié le 19 août 2013 à 22h10 | Mis à jour le 19 août 2013 à 22h13

Révision de la loi antitabac: de la visite de l'Australie à la commission parlementaire



Invitée par la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac, l'ex-ministre de la Santé de l'Australie, Nicola Roxon, participe aux audiences, qui débutent mardi, pour revoir la législation québécoise sur le tabac. Mme Roxon a réussi à imposer des restrictions sur l'emballage des cigarettes dans son pays.

LE SOLEIL. STEVE DESCHÊNES



LA PRESSE CA



Fumée de cigarette sur les terrasses: aussi nocive qu'un incendie de forêt

Mis à jour le 01 août 2013 à 10h48



COALITION QUÉBÉCOISE POUR LE CONTRÔLE DU TABAC

120, rue Saint-Denis, Montréal, Québec H2N 2M5 • Tél. : 514-598-5323 • Téléc. : 514-598-5283 • coalitionqct.ca

riqué de presse

Près de 2 Québécois sur 3 appuient l'interdiction de fumer sur les terrasses des restaurants et des bars

Hausse des taxes sur les cigarettes et l'alcool



Budget. Déjà important, le fardeau fiscal des Québécois va continuer de s'alourdir un peu plus avec des hausses de taxes sur l'alcool et les cigarettes, sans compter le dégel des tarifs d'électricité et l'application de la taxe santé.



POUR VAINCRE LE TABAGISME

TAUX D'APPROBATION DE CERTAINES MESURES DU BUDGET MAROIS

n°800

POURCENTAGE D'APPUIS

Hausse de la taxe sur l'alcool et les cigarettes

77%

En plus de la hausse substantielle de la taxe québécoise sur le tabac en novembre 2012 - une première depuis décembre 2003 - l'autre événement marquant de la dernière année fut les audiences sur la Loi sur le tabac à l'Assemblée nationale, lors desquelles l'ancienne ministre de la Santé de l'Australie, l'Honorable Nicola Roxon, a témoigné aux côtés de la CQCT.

Nos actions spécifiques

- ▶ Diffusion de 17 communiqués de presse, tous disponible au site Web www.cqct.qc.ca
- ▶ Production ou mise à jour de 14 documents-synthèse et 4 mémoires, dont :
 - Fumée secondaire sur les terrasses et autres lieux extérieurs
 - Aromatisation des produits du tabac : Camoufler les dangers mortels du tabac à l'aide de saveurs agréables et amusantes
 - Scénarios d'impact d'une hausse des taxes sur le tabac (pour rejoindre le niveau de l'Ontario, du Manitoba et de la moyenne des autres provinces que le Québec) selon trois mesures d'élasticité
 - L'ACDA exagère l'impact de la contrebande sur les dépanneurs
 - Mémoire déposé à la Direction de santé publique de Montréal dans le cadre de la consultation pour le Plan montréalais de lutte au tabagisme 2012-2015
 - Mémoire sur le projet de loi fédéral S-16, Loi modifiant le Code criminel (contrebande de tabac)
 - Mémoire « Loi sur le tabac : Commentaires sur la mise en œuvre 2005-2010 et actions prioritaires »

Diffusion de deux bulletins d'information à notre réseau de plus de 2 600 partenaires individuels et organisationnels

- ▶ Survol des actions de la Coalition et des nouveaux développements en lien avec la lutte contre le tabac
- ▶ Bilan des audiences devant la Commission de la Santé en août 2013

Diffusion de cinq appels à l'action envoyés à notre réseau

- ▶ Invitation aux partenaires organisationnels pour endosser une publicité pleine page pour appuyer une hausse des taxes sur le tabac (novembre 2012)
- ▶ Invitation aux groupes et individus pour exprimer leur appréciation de la hausse des taxes auprès des ministres concernés (novembre 2012)
- ▶ Invitation à signer la pétition de la députée Rita de Santis pour interdire les saveurs qui rendent les produits du tabac attrayants pour les jeunes (mai 2013)
- ▶ Invitation pour soumettre un avis à la Commission de la Santé et des Services sociaux qui étudiait le Rapport de mise en œuvre de la Loi sur le tabac (août 2013)
- ▶ Invitation aux groupes et individus de signer la pétition émise dans le cadre des Relais pour la vie de la division québécoise de la Société canadienne du cancer, réclamant la révision de la Loi sur le tabac (été 2013)

Réalisation de plusieurs activités de sensibilisation auprès des décideurs politiques fédéraux, provinciaux et municipaux

Cible : Députés de l'Assemblée nationale et leurs conseillers, notamment les ministres de la Santé, des Finances, du Revenu et du Développement économique, de même que la plupart des membres de la Commission de la Santé et des Services sociaux et des porte-parole en matière de jeunesse, de pauvreté et de sécurité publique des partis d'opposition

- ▶ Envoi d'une lettre de bienvenue suite aux élections provinciales et rencontres afin de présenter les dommages causés par le tabac, les nouvelles stratégies de l'industrie et les mesures jugées les plus efficaces par l'OMS et d'autres autorités reconnues pour réduire le tabagisme ainsi que les répercussions de l'inaction gouvernementale ou du statu quo
- ▶ Envois de lettres et communiqués en plus de rencontres pour informer que le Québec est la province où la taxe sur le tabac est la plus basse et pour souligner les baisses de la contrebande au Québec et au Canada documentées par les multinationales du tabac, et les sensibiliser à la préférence des jeunes pour les cigarettes légales et les produits du tabac aromatisés
- ▶ Transmission par courriel de notre communiqué à l'égard des diverses allégations trompeuses contenues dans une campagne de publicité par babillards extérieurs, déployée par l'Association canadienne des détaillants en alimentation, un groupe de détaillants ayant des liens étroits avec l'industrie du tabac



COALITION QUÉBÉCOISE
POUR LE CONTRÔLE DU TABAC

4126, rue Saint-Denis, Montréal, Québec H2W 2M5 • Tél. : 514-598-5533 • Téléc. : 514-598-5283 • coalition@ccqt.qc.ca

Communiqué de presse

Nouvelles données de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes :

24 % de fumeurs au Québec en 2012 — même taux qu'en 2005!

L'industrie ressort gagnante dans la lutte contre le tabagisme au Québec

Métro, édition du 31 mai 2013

Pétition pour interdire le tabac aromatisé



JEFF WATTS

C'est aujourd'hui la journée mondiale sans tabac. En province de cet événement, la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac (CCQT) a déposé une pétition sur le site de l'Assemblée nationale visant à interdire l'ajout d'arômes artificiels dans les produits du tabac. La députée de Beauport-Saint-Jacques, Rita de Santis, a fait une déclaration à l'Assemblée nationale pour présenter cette

nationale? J'ai invité la pétition à signer la pétition de la CCQT, qui réclame un gouvernement d'interdiction des produits de tabac aromatisés, plus exigeants et stricts que ceux en vigueur. Ça devrait inclure tous les produits, bonbons, etc. Je ne sais pas si ça va arriver, mais ça va être un bon début.

Pourquoi ces produits sont-ils problématiques? Ce sont des produits qui sont très populaires, surtout chez les jeunes. Ils sont très attractifs, ils ont des goûts très variés, et ils sont très faciles à consommer.

des acteurs de l'industrie, du fait... tout à fait légal. Ils peuvent aussi être utilisés pour se distraire, pour se détendre, pour se relaxer, etc. Ils sont très populaires, surtout chez les jeunes. Ils sont très attractifs, ils ont des goûts très variés, et ils sont très faciles à consommer.



COALITION QUÉBÉCOISE
POUR LE CONTRÔLE DU TABAC

4126, rue Saint-Denis, Montréal, Québec H2W 2M5 • Tél. : 514-598-5533 • Téléc. : 514-598-5283 • coalition@ccqt.qc.ca

AROMATISATION DES PRODUITS DU TABAC :

Camoufler les dangers mortels du tabac à l'aide de saveurs agréables et amusantes (mai 2012)



TABAC

ENCORE TROP FACILE POUR LES JEUNES

ANNÉES	VERIFICATIONS EFFECTUEES	DÉTAILLANTS QUI ONT VENDU À UN MINEUR	Pourcentage
2011-2012	1348	915	67,9%
2010-2011	2118	521	24,6%
2009-2010	1662	411	24,7%
2008-2009	793	247	31,1%
2007-2008	1112	432	38,8%
Sur 5 ans	7033	2326	33,2%

Resserrer la loi sur le tabac

SARAH BÉLIVE

Le 14 mai 2013

Il y a une semaine, la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac (CCQT) a déposé une pétition sur le site de l'Assemblée nationale visant à interdire l'ajout d'arômes artificiels dans les produits du tabac. La députée de Beauport-Saint-Jacques, Rita de Santis, a fait une déclaration à l'Assemblée nationale pour présenter cette

On ne peut pas dire que la loi sur le tabac soit très stricte. Elle est très ancienne, elle date de 1988. Elle ne couvre pas tous les produits du tabac, elle ne couvre pas les produits aromatisés, elle ne couvre pas les produits à faible teneur en goudron, etc. Elle est très ancienne, elle date de 1988. Elle ne couvre pas tous les produits du tabac, elle ne couvre pas les produits aromatisés, elle ne couvre pas les produits à faible teneur en goudron, etc.

LE JOURNAL DE MONTRÉAL | NOUVELLES | JEUDI 20 JUIN 2013

3

TABAC

STATISTIQUE

Les Québécois fument autant

■ Près d'un quart de la population de la Belle Province accro à la cigarette depuis une décennie

Quebec smokers not butting out

Edward Deschamps 6/20/2013 3:07:50 PM

Smoking activists say it is a public health catastrophe that Quebec's smoking rate has barely budged since 2003, despite the tight restrictions placed on smoking over the past decade.

Figures from Statistics Canada show the rate sits at 23.8 per cent — well above the national rate of 20 per cent.

Quebec rate, in fact, has remained stable since 2005 — the year before smoking was banned in Quebec's bars and restaurants.

By Douglas, with the Quebec Coalition for Tobacco Control, says the smoking rate shows the tobacco industry continues to be one new strategy.

ce the last

adding all the

that for those

living them."

Radio-Canada.ca

La fumée secondaire pose un risque même sur les terrasses, selon une étude

La Coalition québécoise pour le contrôle du tabac veut convaincre le gouvernement du Québec de banir la cigarette des terrasses des restaurants et des bars de la province en se basant sur les résultats d'une étude d'un chercheur américain, qui a détecté des taux de fumée secondaire alarmants dans les espaces extérieurs des établissements de Montréal.

« Nous recevons souvent des plaintes à ce sujet de la part des travailleurs et du public, et nous voyons aussi plusieurs recherches dans la littérature scientifique montrant que les taux de polluants générés par la cigarette sur les terrasses étaient problématiques et pouvaient poser un risque pour la santé », explique Flory Doucas, codirectrice et porte-parole de la Coalition.



COALITION QUÉBÉCOISE
POUR LE CONTRÔLE DU TABAC

4126, rue Saint-Denis, Montréal, Québec H2W 2M5 • Tél. : 514-598-5533 • Téléc. : 514-598-5283 • coalition@ccqt.qc.ca

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

"CONTREBANDE !" : CRI D'ALARME CLASSIQUE POUR EMPÊCHER TOUTE NOUVELLE RÉGLEMENTATION

TABAC

Taxes sur le tabac: La Coalition contre le tabac rétorque aux dépanneurs

Agence QMI | Mise à jour: lundi 26 novembre 2012, 14H35

La Coalition québécoise pour le contrôle du tabac (CCQT) a vivement réagi lundi à la campagne de publicité que vient de lancer l'Association canadienne des dépanneurs en alimentation (ACDA) pour inciter les fumeurs à ne pas acheter de cigarettes de contrebande.

La CCQT s'en prend particulièrement aux propos tenus la semaine dernière par le porte-parole de l'organisme, Guy Leroux, et rapportés par un quotidien de Sherbrooke, à savoir que la campagne est pour «dénoncer la complaisance sinon la complicité des autorités gouvernementales avec le crime organisé».

LE JOURNAL DE MONTRÉAL | NOUVELLES | VENDREDI 20 AVRIL 2013

MINEURS



ACHETER DU TABAC
FACILE
POUR 38 %
DES MINEURS
PAGES B ET 9

■ 38% des dépanneurs vendent des cigarettes à des mineurs

Cible: Élus municipaux, dont ceux ayant exprimé un appui à ou adopté la résolution de l'ACDA (en faveur d'une commission sur la contrebande) et ceux ciblés par les activités de la Coalition nationale contre le tabac de contrebande (CNCTC), une initiative de l'ACDA

- Envoi d'un courriel pour les sensibiliser quant aux moyens utilisés par l'ACDA pour exploiter l'enjeu de la contrebande dans le but de s'opposer à la hausse des taxes ainsi qu'à toute nouvelle réglementation sur le tabac et des répercussions pour la santé publique de telles actions
- Envoi d'un courriel informant les personnes ciblées que le nom de leur ville figure dans une publicité pleine page qui sous-entend que ces villes seraient contre une hausse des taxes sur le tabac

Cible: Députés québécois de la Chambre des communes

- Envoi d'un courriel pour les sensibiliser quant aux moyens utilisés par l'ACDA et la CNCTC pour exploiter l'enjeu de la contrebande dans le but de s'opposer à la hausse des taxes ainsi qu'à toute nouvelle réglementation sur le tabac et pour les informer de la popularité auprès des jeunes des produits de tabac aromatisés et des marques de cigarettes légales

Participation à deux commissions parlementaires

- Au fédéral, sur la lutte contre la contrebande de tabac (mai 2013)
- Au provincial, sur le rapport de la mise en œuvre de la Loi sur le tabac (août 2013)

Organisation de trois conférences de presse pour

- Présenter un front commun avec la DSP de Montréal et l'Association des pédiatres du Québec afin d'exposer la popularité des produits du tabac aromatisés auprès des jeunes et de souligner l'urgence d'interdire ceux-ci
- Présenter un front commun de plusieurs groupes de santé et de lutte contre le tabac qui réclament l'engagement du ministre de la Santé à réviser la Loi sur le tabac en raison de la stagnation du taux de tabagisme et des nombreuses lacunes de la loi
- Exposer les stratégies de marketing des multinationales de tabac en lien avec les emballages vendus au Québec et présenter l'expérience qu'a dû affronter l'ancienne ministre de la Santé d'Australie (l'honorable Nicola Roxon, qui y était présente), qui a piloté la loi australienne obligeant les emballages standardisés



↳ Service d'information sur les procès tabac (SIPT)

«Pour favoriser une meilleure compréhension générale des enjeux liés aux poursuites contre l'industrie du tabac qui se déroulent au Québec et au Canada.»

Par l'entremise d'un blogue écrit en français et d'un autre écrit en anglais, les deux rédacteurs du SIPT rapportent ce qu'ils ont entendu ou vu et jugé significatif chaque jour du procès intenté contre trois cigaretteurs canadiens par deux collectifs de victimes alléguées du tabac.

Dans les reportages du SIPT, qui sont destinés aux journalistes et aux personnes préoccupées par des enjeux de santé publique, il est surtout question des témoignages, de documents écrits ou audiovisuels versés au dossier de la preuve, des plaidoiries et actions des avocats ainsi que des jugements préliminaires rendus par le juge présidant le procès ou par d'autres tribunaux et relatifs à ce procès. Les deux blogueurs fournissent au lecteur des mises en contexte et des hyperliens.

Nos priorités d'action

- Mettre en lumière et vulgariser les grands enjeux liés aux procès tabac;
- Fournir une information juste et pertinente aux médias;
- Faire part de l'actualité concernant les procès du tabac;
- Rendre accessibles les documents examinés au tribunal.

Nos réalisations

- Chaque édition du blogue en français est vue en moyenne environ 300 fois.
- En langue anglaise, la moyenne est de 700 visionnements par édition.
- Les visiteurs proviennent principalement du Canada mais aussi de la France, des États-Unis, du Royaume-Uni, de la Russie et de l'Allemagne.



COALITION QUÉBÉCOISE
POUR LE CONTRÔLE DU TABAC

4126, rue Saint-Denis, Montréal, Québec H2W 2M5 • Tél. : 514-598-5533 • Téléc. : 514-598-5283 • coalition@ccqt.qc.ca

Communiqué de presse

À l'occasion de la Journée mondiale sans tabac (31 mai)



**Groupes de santé, médecins et victime du tabac
réclament le dépôt d'un projet de loi cet automne**
La grande majorité des Québécois appuie les mesures réclamées



métro

Santé. Front commun contre les produits du tabac aromatisés



COALITION QUÉBÉCOISE
POUR LE CONTRÔLE DU TABAC

4126, rue Saint-Denis, Montréal, Québec H2W 2M5 • Tél. : 514-598-5533 • Téléc. : 514-598-5283 • coalition@ccqt.qc.ca

Communiqué de presse

Pédiatres, parents, directeur de santé publique et groupe antitabac :



Front commun pour l'interdiction de l'aromatisation des produits du tabac

Après 170 jours d'audience, les internautes
avaient généré près de 60 000 visionne-
ments de pages en langue française du blogue
« Lumière sur les procès du tabac »



Lumière sur les procès du tabac

Service d'information sur les procès du tabac

LES ÉVÉNEMENTS COMMUNIQUÉS

COMMUNIQUÉS

RECOMMANDÉS

RECOMMANDÉS

RECOMMANDÉS

RECOMMANDÉS

RECOMMANDÉS

RECOMMANDÉS

RECOMMANDÉS

RECOMMANDÉS

RECOMMANDÉS

RECOMMANDÉS

RECOMMANDÉS

RECOMMANDÉS

RECOMMANDÉS

RECOMMANDÉS

RECOMMANDÉS

RECOMMANDÉS

RECOMMANDÉS

RECOMMANDÉS

RECOMMANDÉS

RECOMMANDÉS

RECOMMANDÉS

RECOMMANDÉS

RECOMMANDÉS

RECOMMANDÉS

RECOMMANDÉS

RECOMMANDÉS

Eye on the Trials

Information Service on Tobacco Litigation

162: Loyalty to a fault?

162: Loyalty to a fault?

162: Loyalty to a fault?

162: Loyalty to a fault?

162: Loyalty to a fault?

162: Loyalty to a fault?

162: Loyalty to a fault?

162: Loyalty to a fault?

162: Loyalty to a fault?

162: Loyalty to a fault?

162: Loyalty to a fault?

162: Loyalty to a fault?

162: Loyalty to a fault?

162: Loyalty to a fault?

162: Loyalty to a fault?

162: Loyalty to a fault?

162: Loyalty to a fault?

162: Loyalty to a fault?

162: Loyalty to a fault?

162: Loyalty to a fault?

162: Loyalty to a fault?

162: Loyalty to a fault?

162: Loyalty to a fault?

Chaque édition des blogues est vue
en moyenne environ 1000 fois.

Le Conseil d'administration



Les membres du Conseil d'administration

1 - Lilianne Bertrand, présidente

2 - Marc-Antoine St-Pierre, vice-président

3 - Sylvie Louise Desrochers, secrétaire

4 - Jacinthe Arel, trésorière

5 - Lucie Thibodeau, administratrice

6 - Yv Bonnier Viger, administrateur

7 - Jacques Brodeur, administrateur

8 - Micheline Séguin Bernier, administratrice

9 - Sophie Péloquin, administratrice



Comités du conseil d'administration

Finances, comptabilité et vérification

Jacinthe Arel, trésorière

Sylvie Louise Desrochers

Jacques Brodeur

Ressources humaines

Marc-Antoine St-Pierre, responsable

Yv Bonnier-Viger

Micheline Séguin Bernier

Appréciation de la contribution de la DG

Lilianne Bertrand, responsable

Yv Bonnier-Viger

Gouvernance et mise en candidature

Micheline Séguin Bernier, responsable

Marc-Antoine St-Pierre

Lucie Thibodeau

Vie associative

Sylvie Louise Desrochers, responsable

Jacques Brodeur

Marine Pannier

Sophie Péloquin

Élyse Tremblay

Lucie Thibodeau

Équipe

ASPQ

Lucie Granger

Directrice générale

Cynthia Callard

Directrice, SIPT

Pierre Croteau

Agent d'information, SIPT

Émilie Dansereau-Trahan

Chargée de dossiers

(en congé de maternité – remplacement assuré par Chantal Bayard)

Martine Gagnon

Secrétaire-réceptionniste

(en congé de maternité – remplacement assuré par Chantal Pépin)

Geneviève Guérin

Analyste-rechercheur,
Devenir et être parents

Myriam Lapointe

Agente des communications
et coordonnatrice d'événements
(novembre 2012 à mai 2013)

Julie Paquette

Agente de bureau

Yannick Prévost

Adjoint finances, comptabilité,
administration

Amandine Vallerian

Analyste-rechercheur, Stigmatisation à
l'égard du poids (février à août 2013)

Coalition Poids

Suzie Pellerin

Directrice

Amélie Desrosiers

Responsable des communications

Anne-Marie Morel

Chargée de dossiers

Corinne Voyer

Chargée de dossiers

Coalition tabac

Flory Doucas

Codirectrice et porte-parole

Heidi Rathjen

Cofondatrice et codirectrice

François Bélanger

Agent de communication

Notre richesse, nos collaborations

Merci à tous nos collaborateurs
pour leur contribution au succès
de tous nos projets!

Comité scientifique, conférence annuelle de l'ASPQ 2012 « Regard critique sur les stratégies de marketing »

RESPONSABLES :

Émilie Dansereau-Trahan, chargée de dossiers, ASPQ
Flory Doucas, codirectrice et porte-parole, Coalition québécoise pour le contrôle du tabac, ASPQ

MEMBRES :

Jacinthe Arel, secrétaire, conseil d'administration, ASPQ
Sylvie-Louise Desrochers, coordonnatrice, Groupe de recherche CommSanté, Université du Québec à Montréal
Claude Giroux, coordonnateur de la recherche, Direction des communications, ministère de la Santé et des Services sociaux
François Lagarde, vice-président, Communications, Fondation Lucie et André Chagnon
Nathalie Lévesque, Direction générale de la santé publique, ministère de la Santé et des Services sociaux
Suzie Pellerin, directrice, Coalition québécoise sur la problématique du poids
Martin St-George, organisateur communautaire, Centre de santé et de services sociaux Lucille-Teasdale

Jury de sélection Prix JPBélanger 2012

Renaud Beaudry, coordonnateur, TROC du Centre-du-Québec et de la Mauricie

Ginette Lafontaine, adjointe à la planification, à l'évaluation et à la recherche, Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie

Sylvie Desjardins, économiste principale de la santé, Agence de santé publique du Canada

Réal Morin, directeur scientifique, Direction du développement des individus et des communautés, INSPQ

Lucie Thibodeau, présidente 2011-2012, ASPQ

Périscoop

Francine de Montigny, Chaire de recherche du Canada sur la santé psychosociale des familles, Université du Québec en Outaouais

Christine Gervais, Initiative amis des pères au sein des familles, Université du Québec en Outaouais

Claudia Faille, Regroupement Les sages-femmes du Québec

Raymond Villeneuve, Regroupement pour la valorisation de la paternité

Guy-Paul Gagné, AMPRO Québec

Nadège Staco, Centre des naissances, Centre hospitalier de l'Université de Montréal, Hôpital Saint-Luc

Camil Bouchard, UQAM

Alain Poirier, directeur national de santé publique et sous-ministre adjoint, de 2003 à 2012

Céline Lemay, sage-femme

Bulletins de santé publique

Acti-Menu

Nicole April, Institut national de santé publique (INSPQ)

Claude Bégin, INSPQ

Marie-Soleil Boivin, Conseil québécois sur le tabac et la santé (CQTS)

Pierre Croteau, Service d'information sur les procès tabac (SIPT)

Réal Morin, INSPQ

Normand Bernier, formateur, Québec en forme

Lilianne Bertrand, présidente 2012-2013, ASPQ

Jacques Brodeur, président, Édupax

Geoffrey Lansdell, Info-tabac

Lise Parent, biologiste, TÉLUQ

Kim Payette-Chapleau, bénévole

Société canadienne du cancer

Lucie Thibodeau, présidente 2011-2012, ASPQ

Membres du comité de suivi du projet Stigmatisation à l'égard du poids

Annie Aimé, professeure, Université du Québec en Outaouais

Christophe Maïano, professeur, Université du Québec en Outaouais

Élise Lamontagne, Agence de la santé publique du Canada, région Québec

Karine Gravel, étudiante-chercheuse, Université Laval

Renée Ouimet, Association canadienne pour la santé mentale

Fannie Dagenais, Marilyn Manceau et Anouck Senécal, ÉquiLibre

Mélanie Guénette-Robert, ANEB Québec

Marie-Claude Paquette, INSPQ

Micheline Séguin Bernier, Direction de santé publique, publique Mauricie-Centre-du-Québec

Julie Desrosiers, (congé de maternité, retour septembre) DSP Bas-Saint-Laurent (Dina Lebel, remplaçante)

Jo-anni Joncas, DSP Bas-Saint-Laurent

Catherine Geoffrion, Commission scolaire DSP Bas-Saint-Laurent

Stagiaires

Véronique Bélanger, Marketing alimentaire

Fanny Courtemanche, Alimentation toute petite enfance

Camille Gagnon, Cueillette de données quant aux PSMA et leur présence dans la pratique des pharmaciens communautaires

Françoise Mambo, Bilan des retombées positives depuis la parution du Guide *La zone-école et l'alimentation : des pistes d'action pour le monde*

Crédits

COORDINATION

Lucie Granger

RÉVISION

François Bélanger, agent de communication CQCT

MISE EN PAGE

Gabriel Pelletier

Le présent rapport annuel est disponible en version PDF sur le site Internet de l'ASPQ : www.aspq.org

Pour nous joindre :

4126, rue Saint-Denis, bureau 200
Montréal (Québec) H2W 2M5
Téléphone : 514 528-5811 | Télécopieur : 514 528-5590